

**La commune est située à la limite de trois départements : Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres. Dans le marais de la Borne se trouve un menhir impressionnant qui n'a pas encore livré tous ses secrets.**

**Situation :** à 20 km à l'est de St-Jean-d'Angély

**Départ :** mairie

**Balisage :** jaune



1. Se diriger vers le bourg et prendre à droite le chemin du Magnoux. Tourner par le deuxième chemin à droite. Au carrefour prendre la route goudronnée la plus à gauche. Elle devient chemin de terre dans les bois.

2. Bifurquer à droite sur un chemin en lisière de bois.

*Près du chemin la borne des trois départements : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres. Sur la partie supérieure se trouvent trois petits trous : chaque trou représente un département.*

Au carrefour des chemins partir à gauche. Dans le bois suivant virer à droite vers le Vivier Jusseau.

3. Tourner à droite avant le deuxième pont et traverser le marais de la Borne.

*Dans le marais de la Borne se trouve un menhir d'environ 1,90 m de haut d'époque protohistorique, voir néolithique.*

À gauche par le Pré des Fontaines rejoindre Chez Tuard en traversant la D 132.

4. Emprunter un chemin de terre à droite et à nouveau à droite pour retraverser la D 132. Par le chemin de terre de gauche se

rapprocher de Magnoux par le pont de la Fouilloude. Retour à Chives par le même chemin.

*L'église Saint-Julien remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle a subi de nombreux remaniements : un chevet gothique a remplacé au XIV<sup>e</sup> siècle l'abside romane. Entièrement restauré à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, un vitrail moderne représentant Saint-Julien.*

*La commune est traversée par une voie romaine Limoges - Chassenon - Chives - Aulnay en direction de la mer. Enclave de l'Angoumois en Poitou elle sera rattachée en 1791 au département de la « Charente-Inférieure », devenu Charente-Maritime.*